



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CIC CONFLANS STE HONORINE 29 RUE MAURICE BERTEAUX 78700 CONFLANS STE HONORINE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 3 000 €.

M Julien RUIZ , représentant de la société 2JCLEAN S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 4 RUE DES GATRIAUX 78570 CHANTELOUP LES VIGNES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Julien RUIZ	150	1 500 €
JLGROUP	150	1 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 08 janvier 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
10957 CONFLANS
29 rue Maurice Berteaux
78700 Conflans Ste Honorine